

Tenneville

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation.

Le demandeur est la SPRL Bureau Dony, dont les bureaux sont situés rue de la Gare 63 à 5555 Bièvre, représentant la société F.C.A. de Lommel.

Le terrain concerné est situé Sur le Batis à 6970 Tenneville et cadastré 1^{re} division, section B, n°798G.

Projet et caractéristiques : création d'un permis d'urbanisation de 7 lots destinés à la construction d'habitations unifamiliales, avec modification de la voirie communale (élargissement)

L'enquête publique est réalisée en vertu des art. 7 et suivants du décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale et art. R.IV.40-1.§1er.7° et D.IV.41 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête les jours ouvrables de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 15h30 (sauf jours fériés ou fermeture exceptionnelle) au service communal de l'urbanisme dont les bureaux sont situés route de Bastogne 1 à 6970 Tenneville, ou sur rendez-vous à fixer au moins 24h à l'avance avec le service communal de l'urbanisme au 084 45 00 40 (Leslie Bosendorf ou Walter Joris).

L'enquête publique est ouverte le 29 janvier 2018 et clôturée le 28 février 2018 à 11h

Date d'affichage : 22 janvier 2018

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse : Administration communale, Route de Bastogne 1 à 6970 Tenneville ;
- par télécopie au numéro 084/455437
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@tenneville.be
- remises au service communal de l'urbanisme, Maison communale, Route de Bastogne 1 à 6970 Tenneville

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service communal de l'urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête, qui aura lieu le **28 février 2018 à 10h45** à l'administration communale, service urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents du service communal de l'urbanisme (tél. 084 45 00 40)

